

Date de convocation : 22/10/2014

Date d'affichage : 30/10/2014

## **REUNION DU 28 OCTOBRE 2014**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni le 28 octobre à 18 h 30, sous la présidence de M. Alain HENOCQUE, Maire.

Etaient présents : HENOCQUE A. DEVAUCHELLE M. BIGOT N. BLONDIN E. BOURDELET C. MALLET D. DEVILLERS C. CRUSEL E. DAMIS C. TIRE M.H. MAQUIGNY B.

Etaient absents : BARBE P. donné pouvoir à BLONDIN E

CAILLEUX M. donné pouvoir à HENOCQUE A.

DOUZENEL J.J. donné pouvoir à BIGOT N.

GALAND F.

Le procès-verbal de la réunion du 4 septembre : Mme MALLET ne le signe pas car il n'a pas été rectifié concernant l'inscription de son abstention au sujet de l'école – sport à St-Quentin Lamotte.

### **EGLISE – Convention de souscription tripartie**

Concernant l'avancement du projet de réhabilitation de l'église, il est nécessaire de signer une convention tripartie avec la Fondation du Patrimoine et l'association de sauvegarde du patrimoine « Grand Cœur » de Woignarue.

Le Maire fait un rappel sur l'avancée du dossier église :

- Visite de l'architecte des bâtiments de France M. Christian DOUALE, en date du 20 septembre 2013
- Réunion de concertation en mairie de Woignarue le 15 octobre 2014
- Présentation du programme d'opération étude préalable recalée suite au RV du 15/10/14

- Arrêté du 9 septembre 2014 accordant la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2014 (DETR). Montant accordé 59 957.80 €

Présentation de la convention type tripartie :

Cette convention s'inscrit dans le cadre d'une campagne de souscriptions qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'autoriser M. le Maire à signer cette convention.

Le Conseil Municipal, dans sa majorité, est d'accord pour poursuivre cette opération de réhabilitation de l'église.

### **SUBVENTION CLASSE DE NEIGE**

Le Maire donne lecture d'un courrier de Mme GIGNON Margarete, domiciliée au 338 Grande Rue, qui sollicite une aide financière pour son fils Lucas qui participe à une classe de neige organisée par le Collège « la Rose des Vents » de FRIVILLE-ESCARBOTIN.

Le Conseil Municipal attribue une somme de 40 € qui lui sera versée directement.

Cette dépense sera inscrite au budget 2014.

### **SALLE POLYVALENTE**

Un devis a été demandé à Jean Pierre KOBSCHE pour l'installation d'un limiteur de niveau sonore pour la salle polyvalente. Il se monte à 6 282.40 €.

D'autres devis seront demandés.

### **BAS-CHAMPS : AGRICULTURE.**

Le Maire donne lecture d'un courrier de M. MAQUIGNY Benoit qui soulève la gravité de la situation de l'agriculture dans les Bas-Champs.

Lors d'une réunion du Syndicat Mixte le 20 octobre dernier, à Saigneville, M. le Maire a évoqué ce sujet à M. MANABLE, président du Conseil Général, à Ms BUISINE et DEMARTHE, Députés de la Somme, et aux Conseillers Généraux présents.

## **PORTE OUVERTE**

Le Maire donne lecture d'un courrier de Melle Estelle CHARPENTIER qui informe le Conseil Municipal qu'elle organise le Dimanche 7 décembre une porte ouverte chez elle avec vente des objets qu'elle crée et fabrique.

## **QUESTIONS DIVERSES**

- Mme DAMIS signale des problèmes de voisinage : aboiements de chiens la nuit.

Peut-être faire un rappel dans le bulletin.

- Suite au goudronnage de la Grande Rue, un dépôt de gravillons s'est formé à l'angle avec la rue des canadiens.
- Elle demande une seconde fois, s'il ne serait pas possible de réaliser un bateau sur le trottoir devant son entrée.
  
- Mme BIGOT signale les problèmes de visibilité évoqués par Mme BRIET pour sortir de son habitation et met en cause la haie non entretenue de Mme DELGOVE, rue Barre Duquesne.

Séance levée à 20 h 30.